

Remaniement : un ministre de l'agriculture proche des bios ?

Par Christophe NOISETTE

Publié le 16/10/2018



Le 16 octobre 2018, Didier Guillaume, socialiste, a été nommé ministre de l'Agriculture. Il remplace Stéphane Travert, lui aussi ex-socialiste. Didier Guillaume a été un défenseur de l'agriculture biologique et s'est opposé à plusieurs reprises aux OGM...

En 2008, Didier Guillaume, alors président du Conseil général de la Drôme, a déclaré à la presse que la « *juxtaposition du bio et des OGM était impossible* ». « *Bien entendu, avait-il ajouté, il n'est pas question d'arrêter la recherche, ni même de condamner les OGM, mais il faut protéger une filière bio qui se développe et doit répondre à une demande* » [1].

En 2009, Didier Guillaume, alors représentant de l'Association des Départements de France (ADF) au sein du Conseil Économique Éthique et Social (CEES) au Haut Conseil sur les Biotechnologies (HCB) s'est officiellement réjoui « *d'avoir contribué (...) à rendre [un avis négatif sur la culture du maïs MON810], avis qui permet de préserver les filières agricoles de qualité notamment en Rhône-Alpes et dans la Drôme et de respecter les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement* » [2].

Dans une vidéo, publiée en 2014 sur *Public Sénat* (voir ci-dessous), Didier Guillaume précise que son opposition aux OGM concerne principalement les "anciens" OGM, comme les maïs MON810 ou TC1507. Il évoque ensuite « *la nouvelle génération d'OGM* », laissant entendre que les OGM pourront, un jour, apporter quelque chose. Il ne remet pas en cause le fondement et la vision mécaniste à l'œuvre derrière ces biotechnologies.

Didier Guillaume était en 2013 le président du groupe parlementaire [Objectif Bio](#), groupe monté en partenariat avec le Synabio [3]. Malgré la défense de l'agriculture bio, il ne souhaite froisser personne et déclarait en 2013 : « *Il faut assumer le fait que l'agriculture bio et l'agriculture conventionnelle ne sont ni opposées, ni incompatibles, et encore moins adversaires. Pour preuve, le salon Tech & bio, qui présente tous les deux ans, dans la Drôme, des techniques et savoir-faire en bio, attire une très large majorité d'agriculteurs conventionnels. Dans ce département, un tiers des exploitations sont en bio, soit plus de mille exploitations sur 14% de la surface agricole utile, employant 7000 personnes à temps plein, sachant qu'un emploi agricole génère cinq emplois indirects* ».

Il a dans son département, en lien avec la Chambre d'Agriculture, mis en place en 2011 la plateforme [Agrilocal.fr](#) qui permet d'alimenter les collèges drômois en produits locaux et bio. « *S'il est étendu dans toute la France, ce système pourra révolutionner la restauration collective* », avait affirmé le sénateur [4].

Enfin, en 2016, lors du vote de la loi au Sénat qui a supprimé l'obligation des 20% de produits bio dans la restauration collective, Didier Guillaume déclarait : « *laisser dans le texte le seuil de 20 % ne changerait rien : certaines collectivités continueront d'agir, d'autres à ne rien faire. Sa suppression n'est guidée que par la volonté politique de mettre à coup d'arrêt à la bio en restauration collective* ».

[1] "Pour Queyranne les OGM menacent le bio et les AOC", Michel Deprost, Enviscope, 11 avril 2008 (Mis à jour le 5 septembre 2018).

[2] [MON810 : avis négatif du Haut Conseil des biotechnologies](#)

[3] Association loi 1901 qui réunit six associations fondatrices - Fédération nationale de l'agriculture biologique - FNAB, Synabio, Bio Consom'acteurs, Terre de liens, MABD, MIRAMAP - et 24 parlementaires membres (Source : Haute autorité pour la transparence de la vie publique, Les « [clubs parlementaires](#) »).

[4] [Compte-rendu du colloque du 12 novembre 2013.](#)
